

La muraille d'Ahun et le siège de juin 1588





Arch. dép. Creuse 3P 1765/2*

L'antique Acitodunum est située au centre du département de la Creuse. Dès le XIII^e siècle, Ahun abrite une châellenie qui rendait la justice au nom du comte de la Marche ; jusqu'à la Révolution, le bourg d'Ahun est aussi le siège d'une prévôté, d'une milice, de services fiscaux et d'un relais de poste entre Guéret et Aubusson.

C'est aussi une ville murée ; le tracé des anciennes fortifications est d'ailleurs visible sur le plan napoléonien de 1809, même si on ignore si cette configuration correspond à celle du rempart primitif avec ses portes. Dans une enquête de 1425 établissant la quotité de la redevance due au fermier du four d'Ahun pour la cuisson du pain, un dénommé Jehan Moulric, du *Chauchadiz* (Le Chaussadis) paroisse d'Ahun, déclare que vers 1370 « *pour cause de guerres lui et sa feu mère n'ousèrent demorer au lieu du Chauchadiz et s'en vinrent demorer Ahun [...] l'on nousoit aller ni venir* ».

Une ordonnance de 1434 stipule que les habitants ont « *bâti et édifié la clôture et qu'ils ont besoin et nécessité d'avoir guet et garde suffisants pour faire le guet et la garde de nuit, ainsi que des grands et notables fossés* ».

Un récit teinté d'emphase relate le siège d'Ahun survenu il y a tout juste 432 ans, pendant les guerres de religion. On en trouve un résumé dans les mémoires de la Société des Sciences de la Creuse en 1928 :

LECTURES ET COMMUNICATIONS. — M. Louis JORRAND donne lecture de la copie qu'avait prise, en 1850, son grand-père Prosper-Agricol Jorrand, notaire à Ahun, d'un des rares exemplaires du *Bref discours sur la deffaicte des Huguenots advenue au pays et comté de la Haute-Marche contenant le nombre de ceux qui ont esté tant tuez que blessez*. Cet opuscule avait été imprimé à Paris, en 1588, chez Jean Le Blanc, qui demeurait « en la rue du Paon, au Soleil d'Or, près la porte Saint-Victor ».

Après un préambule sur la religion protestante, le *Bref discours* contient un récit qui se résume ainsi :

Partie de Saint-Jean-d'Angély (Charente), une bande de 6 à 700 huguenots « bien armés », conduits par les capitaines Les Borges, Fourostvieille, Piedmontoys, Lignon, « et autres tous capitaines du roy de Navarre », arriva devant les murailles d'Ahun le vendredi soir 10 juin 1588. Les habitants, qui formaient « tout au plus 80 hommes de défense », leur opposèrent une résistance opiniâtre, malgré la chute d'une des tours, que « plusieurs petards et saucisses » avaient mise à bas, malgré l'escalade que les assaillants réussirent en trois ou quatre points. On combattit toute la nuit. Le capitaine Fourostvieille, surnommé Boncœur, 120 à 140 soldats protestants furent tués. Au matin, les habitants d'Ahun, qui n'avaient perdu qu'un seul homme, étaient débarrassés de leurs agresseurs. Ceux-ci se retirèrent à Saint-Yrieix-les-Bois, où ils se reformèrent. Ils repartirent le dimanche 12 juin, mais, « poursuivis par la noblesse et communes du pais tant de ladite ville d'Ahun que des villes circonvoisines, à savoir Guéret, Le Busson, Feletin et Chenerailles », qui avaient à leur tête les sieurs de Charon, de La Roche-Aymon, de La Villeneuve Saint-Priest, le capitaine Méricot, ils furent « taillés en pièces » à La Chapelle-Taillefer. « Il en demeura plus de cent sur la place, entre autres le capitaine Piedmontoys », sans compter les blessés. Les vainqueurs prirent « deux à trois cents chevaux, cinquante ou soixante cuirasses, grande quantité de rondaches, mousquets, pétards et autres armes ». Il restait environ 200 protestants ; ils s'enfuirent et allèrent se barricader à Pontarion, où ils tinrent jusqu'au mardi 14 juin. Leur capitulation fut acceptée

et on les laissa partir « la mèche éteinte, sans battre le tambour » avec promesse de ne jamais revenir dans la Marche. Au cours de la poursuite le parti catholique avait perdu le sieur de Saint-Priest et deux ou trois soldats ; le sieur de Piégut et le capitaine Méricot étaient les seuls blessés.

Le récit se termine par une exhortation à la piété que suit une poésie à la louange des habitants d'Ahun, intitulée « Allusion sur le nom de la ville d'Ahun ». Une note locale a été ajoutée par P.-A. Jorrand à la copie : « C'est en commémoration de cette victoire du « 10 au 11 juin 1588 qu'a été instituée la procession de saint Barnabé « qui se pratique à Ahun chaque année le 11 juin, jour de la fête de « ce saint. Une des tours de cette ville avait reçu le nom de tour de « saint Barnabé ».

Arch. dép. Creuse 5BIB 115 (t. XXIV, 1928)



Vestige de la tour saint Barnabé
Arch. dép. Creuse 2BIB 4236
Ahun et Moutier d'Ahun, 2013, p. 19

